



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Centres d'IVG

Question écrite n° 49522

Texte de la question

M. Bernard Seux attire l'attention de M. le ministre du travail et des affaires sociales sur la menace qui pèse sur les centres d'interruption volontaire de grossesse. Depuis un certain temps se développe une véritable offensive idéologique remettant en cause le droit à l'interruption volontaire de grossesse. La réforme hospitalière entraîne de nombreuses restructurations qui constituent une menace pour le maintien des CIVG, déjà fragilisés par l'absence de statut et la non-application de la circulaire de 1982. Il lui demande quelles mesures sont envisagées pour renforcer la loi sur l'IVG.

Données clés

Auteur : [M. Seux Bernard](#)

Circonscription : - SOC

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 49522

Rubrique : Avortement

Ministère interrogé : travail et affaires sociales

Ministère attributaire : travail et affaires sociales

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 17 mars 1997, page 1308